

CALENDRIER des EXAMENS - JUIN 2026

1^{ère} session – 2^{ème} semestre

Master 1 Biologie, Santé

MENTION BIOLOGIE SANTE

Dates	Horaires	Durée	Epreuves	Effectif	Lieu de l'épreuve
Lundi 8 Juin 2026	08h00-10h00 (tiers temps 10h40)	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance Approfondie des Entreprises (CAPE) M1 MIB-M1 AQPS - Physiopathologies des Dyslipidémies (PADYS) M1 SCM 	37	Scelle (D/L)
	14h00-16h00 (tiers temps 16h40)	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Immuno-patho (IPIT) M1 I3C -M1 SCM - Physiologie & Nutrition (PN) M1 NS 	26	Billet
	14h-15h30	1h30	<ul style="list-style-type: none"> - Bioprocédés et Assurance Qualité des Produits de Santé (BEQAPS) - M1 MIB – M1 AQPS 	28	En attente
Mardi 9 Juin 2026	08h00-10h00 (tiers temps 10h40)	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Communication Endocrinienne (COMES) M1 NS 	10	Billet
	14h00-16h00 (tiers temps 16h40)	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Biotechnologie (BGG) M1 MIB-M1 AQPS-M1 I3C - Valeur santé des aliments (VSA) M1 NS - Neuro-Signalisation et Alimentation (NEURO) M1 SCM 	53	Scelle (D/L)
Mercredi 10 Juin 2026	08h00-10h00 (tiers temps 10h40)	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Bio-informatique Avancée (BIA) M1 MIB-M1 AQPS - Nutriments & Régulation Moléculaire (NUREM) M1 NS 	38	Scelle (D/L)

	11h00-12h00 (tiers temps 12h20)	1h	- Pharmacologie (PMP) M1 SCM-M1 AQPS-M1 MIB	17	Billet
	14h00-16h00 (tiers temps 16h40)	2h	- Regulation physiologique (RPCA) M1 NS - Oncologie M1 SCM-M1 I3C	25	Billet
Jeudi 11 juin 2026	9h00-10h00 (tiers temps 10h20)	1h	- Biotherapie Bio production (BIOBS) - M1 I3C-M1 MIB-M1 AQPS	26	Billet

CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

Il est strictement interdit, de noter les numéros d'étudiants sur les copies de CT. Seul le numéro anonymat est permis, dans le cas contraire merci de laisser la case vide.

Dijon, le 20 mai 2026